

POUR VOUS,
LE DÉPARTEMENT AGIT !



Digoin

DOSSIER DE PRESSE

REMISE DES PRIX DU LABEL 2025 « VILLES ET VILLAGES FLEURIS » CONCOURS « MAISONS FLEURIES » DE SAÔNE-ET-LOIRE

SAMEDI 7 FÉVRIER 2026 À L'ESPACE DE LA VERCHÈRE À CHARNAY-LÈS-MÂCON



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

saoneetloire.fr      



En 2025, le Département de Saône-et-Loire a de nouveau soutenu la démarche du label «Villes et Villages Fleuris» qui encourage les communes à végétaliser l'espace public, préserver les ressources naturelles et la biodiversité, créer des îlots de fraîcheur, développer l'attractivité touristique, résidentielle et commerciale, tout en s'adaptant aux défis actuels et futurs de notre environnement.

L'objectif : aider au quotidien pour les collectivités qui souhaitent améliorer la qualité de vie, la santé et le bien-être des habitants.

LES ACTIONS DU DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

Pour mener à bien ces actions, le jury départemental des «Villes et villages Fleuris» est composé de 35 experts en activité ou à la retraite : directeurs et techniciens des services cadre de vie des communes labellisées, ingénieurs paysagistes, pépiniéristes, paysagistes, horticulteurs, maraîchers, gérants jardinerie, bénévoles sociétés d'horticulture, Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), Office public d'aménagement et de construction (OPAC) de Saône-et-Loire, et élus. Ce jury a visité et évalué les communes en mai, juin et septembre, afin d'identifier les nouvelles distinctions, de contrôler le maintien du label « 3 fleurs » et de récompenser les communes plaçant le végétal au centre de leur développement. Le jury a également établi les palmarès des « Décorations de Noël » et des « Maisons Fleuries », mettant en valeur l'engagement des particuliers aux côtés des collectivités.



- 9 audits de communes ont été réalisés par le Département de Saône-et-Loire avec un accompagnement personnalisé des collectivités dans l'aménagement de leur territoire, la valorisation de leur identité paysagère et la réalisation de leurs démarches environnementales,
- Fin du cursus valorisation paysagère en juin, mené depuis 2 ans en collaboration avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale,
- 49 communes non labellisées se sont inscrites pour des visites du jury départemental.

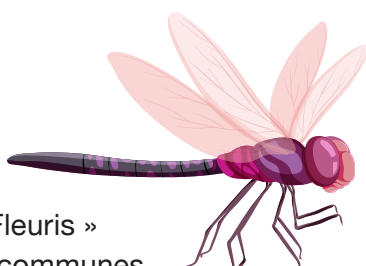




Le Département de Saône-et-Loire présentera le label aux nouvelles équipes municipales après les élections et poursuivra son accompagnement aux communes.

LE LABEL « VILLES ET VILLAGES FLEURIS »

Le label « Villes et Villages Fleuris » récompense l'investissement des communes en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Il prend en compte la place du végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique français, la revitalisation des centres-villes, l'attractivité touristique ainsi que l'implication des citoyens dans les projets locaux. Véritable outil d'accompagnement, il aide les collectivités à améliorer durablement le bien-être des habitants tout en préservant l'identité et la singularité de leurs territoires.



Le label « Villes et Villages Fleuris » récompense près de 4 700 communes en France, selon une classification allant de 1 à 4 fleurs. En Saône-et-Loire, le palmarès 2025 compte désormais 53 communes engagées dans la démarche, dont 4 villes classées « 4 fleurs », symbole d'excellence en matière de cadre de vie et de qualité paysagère.



LE LABEL EN CHIFFRES

Près d'**1/3**
des communes françaises sont
mobilisées pour accéder au label

Près de **4 700**
communes sont labellisées
de 1 à 4 Fleurs

LA CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX

C'est à Charnay-lès-Mâcon que s'est déroulée samedi 7 février 2026 la cérémonie de remise des prix du label « Villes et Villages Fleuris » et du concours « Maisons Fleuries » de Saône-et-Loire, en présence d'André Accary, Président du Département de Saône-et-Loire, d'Élisabeth Roblot, vice-présidente en charge du tourisme et de l'attractivité, et de Christine Robin, maire de Charnay-lès-Mâcon.

Ce rendez-vous annuel convivial entre partenaires institutionnels et particuliers, à l'occasion duquel est dévoilé le palmarès 2025, vient couronner le travail et l'investissement des communes du département.

Le jury conjoint Département de Saône-et-Loire/ Région Bourgogne Franche-Comté a récompensé :

- **3 communes qui font leur entrée au niveau « 3 fleurs »** : Branges, Digoin avec les félicitations du jury, et Saint-Marcel,
- **1 commune qui accède directement au label « 2 fleurs »** : Virey-le-Grand,
- **2 communes qui obtiennent leur 2^e fleur**, illustrant la dynamique de progression et l'engagement constant des collectivités locales : Étang-sur-Arroux et Le Breuil.

À ce jour, la Saône-et-Loire compte :

- 4 communes labellisées 4 fleurs
- 17 communes labellisées 3 fleurs
- 12 communes labellisées 2 fleurs
- 20 communes labellisées 1 fleur

Dans le cadre du label « Villes et Villages Fleuris », le Département de Saône-et-Loire a également distingué :

- 17 communes, labellisées ou non, pour le « Prix des Décorations de Noël », parmi 47 communes candidates,
- 37 particuliers pour le concours des « Maisons Fleuries ».

6 PRIX SPÉCIAUX ONT ÉGALEMENT ÉTÉ DÉCERNÉS :

Prix de la mise en valeur du patrimoine :

- Bourbon-Lancy, décerné pour le réaménagement de l'espace Joséphine Baker

Prix de la mise en valeur de l'espace communal :

- Charnay-lès-Mâcon, décerné pour la rénovation des 3 écoles Joséphine Baker, Simone Veil et Marie Curie ainsi que pour le renouvellement harmonieux de l'espace public
- Le Creusot, décerné pour la réalisation de fresques murales sur les immeubles, en collaboration avec l'Office Public de l'Habitat (OPAC71)
- Montceau-les-Mines, décerné pour la rénovation de l'école Simone Veil

Prix de la mise en valeur végétale du cimetière :

- Beauvernois
- Berzé-la-Ville
- Charnay-lès-Mâcon
- Couches
- Montceau-les-Mines
- Romenay
- Suin

Prix de la démarche inclusive :

- Autun, décerné pour l'intégration réussie de l'expertise en matière de handicap dans la conception des aménagements publics permettant une accessibilité renforcée pour tous

Prix de l'abeille d'or en collaboration avec la Mission Politique Agricole du Département de Saône-et-Loire :

- Bissy-sur-Fley, pour son engagement dans des actions avec les insectes pollinisateurs.

Prix des petits jardiniers :

- Ecoles maternelle et primaire de Chassigny-sous-Dun



Les palmarès du label « Villes et Villages Fleuris », du « Prix des Décorations de Noël » et du concours des « Maisons Fleuries » sont disponibles en cliquant sur ce lien.



CONTACTS PRESSE

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

Hôtel du Département - Rue de Lingendes CS 70126 - 71026 Mâcon cedex 9

Émilie Colin-Rotat, chargée de communication et relations presse - 03 85 21 92 54 - 06 70 20 35 68 - e.colin@saoneetloire71.fr

Nathalie Bonnetain, chargée de mission labels et qualifications touristiques 03 85 21 02 21 - 07 85 17 56 05 - n.bonnetain@saoneetloire71.fr

Edwige Labruyère, chargée de communication et relations presse du Président - 07 85 11 87 78 - e.labruyere@saoneetloire71.fr